



Patronage

dimanche 8 octobre 2017

Inscriptions pour les vacances de Toussaint et les premières impressions depuis le début du patronage.

Pour inscrire votre enfant au patronage pendant les vacances de Toussaint, c'est [ICI](#)

Ne manquez pas de prendre connaissance des [premières impressions](#)

Et enfin, [un lien](#) qui vous mène sur le site propre du patronage. Vous y trouverez, bien sûr, tous les détails dont vous pouvez avoir besoin.

Vous voulez mettre un visage sur l'équipe qui s'occupera de votre enfant ?

C'est [ICI](#)